

Communauté de Communes
CHENERAILLES AUZANCES BELLEGARDE HAUT PAYS MARCHOIS

Délibération n° 2017-168 en date du 27 SEPTEMBRE 2017
Portant sur l'avancement du dossier d'accompagnement à la fusion des EPCI

L'an Deux Mille Dix Sept, le vingt sept septembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes de Chénérailles Auzances Bellegarde Haut Pays Marchois, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Bellegarde en Marche, sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président.

Date de convocation du Conseil 20/09/2017

Nombre de conseillers en exercice : 61

Présents : 54	Votants : 56	POUR : 56
Pouvoir : 2	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 5	Exprimés : 56	

Présents : MM. DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, SIMONET, FAUCONNET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S, ROBIN, SIMON, DESCLOUX, PEROCHE, ROBBY, BOYER, LE CORRE, FERRIER, BRUNET A, ECHEVARNE, BONNAUD, POULAIN, VERDIER, RICHIN, MICHON, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, PERRIER F, ALLEYRAT, RAILLARD, MARTIN, LAVAUD, SAINT-ANDRE, PAYARD, AGABRIEL, JARY, SCHMIDT, PLAS, PEYRAUD, LUQUET, ALHERITIERE, MEANARD, FONTVIELLE, WELZER, CHEFDEVILLE, TURPINAT, PINLON, BRUNET M, SEBENNE, BARBAUD, SIDOUX, CHAUMETON, GIRAUD-LAJOIE, GERBE.

Pouvoirs : MM. JOULOT à JARY, GENDRAUD à VENTENAT,

Excusés : MM. LONGCHAMBON, MATHIEU, D'HULSTER, TOURNAUD, SAUVANET.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Jacques BIGOURET

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le bureau d'études GESTION LOCALE avait été retenu afin d'accompagner la communauté de communes dans le processus de fusion des trois EPCI, accompagnement estimé à deux années.

Ce bureau d'études nous a fait part en juillet 2017 de l'arrêt de ses activités.

Malgré la difficulté de la situation consistant à poursuivre une étude en cours, des discussions ont été engagées avec les bureaux d'études STRATORIAL FINANCES et le cabinet d'avocat LANDOT et ASSOCIES, spécialisés respectivement en finances publiques et dans le domaine juridique.

Considérant les différents enjeux en matière de compétences optionnelles et facultatives, le travail conséquent qui reste à finaliser (accompagnement à la prise de décision sur les compétences « scolaire », « voirie » ; accompagnement pour la CLECT avec le travail d'évaluation des transferts de charges ; accompagnement à l'harmonisation des statuts et à la définition de l'intérêt communautaire pour chaque compétence retenue et concernée ; prospective financière pour apprécier les marges de manœuvre de la communauté de communes sur les cinq prochaines années et en particulier ses capacités d'investissement), il est donc proposé de missionner deux nouveaux bureaux d'étude pour poursuivre et finaliser l'accompagnement sur ce dossier.

Les montant des missions respectives sont de :

- 24 825 € HT pour STRATORIAL FINANCES
- 14 000 € HT pour le Cabinet LANDOT ASSOCIES (tranche ferme)

Soit un total de 38 825 €.

Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20171004-2017-168-DE
Date de télétransmission : 04/10/2017
Date de réception préfecture : 04/10/2017

Communauté de Communes
CHENERAILLES AUZANCES BELLEGARDE HAUT PAYS MARCHOIS

Le Président indique que le cabinet LANDOT & Associés propose une première tranche conditionnelle relative à l'accompagnement à la création d'une structure de portage pour les compétences restituées. Cette prestation s'élève à 6 050,00 €.

Une seconde tranche conditionnelle, estimée à 4 950 €, est également inscrite dans le cas où notre EPCI solliciterait des réunions supplémentaires.

Le Président rappelle également qu'une demande de DETR avait été déposée pour 2017 à hauteur de 50 % d'un montant maximal de 50 000 € pour cette opération de fusion.

Il propose, en considération de la situation particulière et contraignante de notre EPCI, de déposer une nouvelle demande de DETR au taux de 50 % pour la réalisation de cette nouvelle mission.

Il soumet à l'assemblée le plan de financement suivant :

DEPENSES

Mission Stratorial Finances	24 825,00 €
Mission Landot & Associés	14 000,00 €
Tranche conditionnelle 1	
« Accompagnement à création structure portage pour compétences restituées »	6 050,00 €
Tranche conditionnelle 2 : réunions supplémentaires à demande EPCI	4 950,00 €

Total des dépenses HT : 49 825,00€

RECETTES

Prévision de subvention au titre de la DETR 50%	24 912,50 €
Autofinancement CCAB (50%)	24 912,50 €

Total recettes : 49 825,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de missionner les bureaux d'études Stratorial Finances et Landot & Associés pour poursuivre l'accompagnement de la communauté de communes à la fusion,
- Approuve les devis proposés par les deux cabinets,
- Dit que les deux tranches conditionnelles « Accompagnement à la création d'une structure de portage pour les compétences restituées » et « Réunions complémentaires à la demande des élus » seront levées si les restitutions de compétences ou le travail de fusion le nécessitent,
- Adopte le plan de financement présenté ci-dessus,
- Demande à Monsieur le Président de déposer un dossier de demande de DETR au taux de 50 %,
- Autorise Monsieur le Président à effectuer toute démarche utile et à signer tout document nécessaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 4 octobre 2017

Pour copie conforme, le 4 octobre 2017

Le Président,

Pierre DESARMENIEN

Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20171004-2017-168-DE
Date de télétransmission : 04/10/2017
Date de réception préfecture : 04/10/2017

V. DEVIS

Le montant global de la mission s'établit à 24 825 € HT soit € 29 790 € TTC. Il est décomposé de la manière suivante :

DEVIS STRATORIAL FINANCES		Réunion sur place	Jour de bureau	Total
	<i>Tarifs journaliers frais de déplacement inclus</i>	900 €	950 €	
Phase A.1	Réunion de lancement de la mission	1,0		900 €
	Etat des lieux du coût des compétences		7,5	7 125 €
	Réunion de restitution de l'état des lieux	1,0		900 €
	Evaluation financières des scénarios		5,0	4 750 €
	Réunion de restitution des scénarios	1,0		900 €
	Total phase A.1 - Les enjeux de l'harmonisation	3,0	12,5	14 575 €
Phase A.2	Evaluation des transferts, rédaction du rapport de la CLETC		3,0	2 850 €
	Réunions sur place	2,0		1 800 €
	Total phase A.2 -L'accompagnement à la CLETC	2,0	3,0	4 650 €
Phase B	Réalisation de plusieurs scénarios de prospective financière		4,0	3 800 €
	Réunion de restitution intermédiaire des perspectives financières	1,0		900 €
	Réunion de restitution définitive des perspectives financières	1,0		900 €
	Total phase B -Prospectives financières	2,0	4,0	5 600 €
TOTAL GENERAL		7,0	19,5	24 825 €

Toute prestation complémentaire qui n'aura pas été prévue dans le présent devis sera facturée sur la base des tarifs unitaires suivants :

- 950 € HT par journée de travail de bureau,
- 900 € HT par réunion sur place, frais de déplacement inclus.

La facturation interviendra après chaque réunion, en fonction de l'état d'avancement des travaux.

58, cours Becquart-Castelbon
BP 346 - 38509 Voiron Cedex
Tél : 04 76 06 10 00
Fax : 04 76 06 33 76
contact@stratorial-finances.fr

9-13, rue de Charenton
75012 PARIS
Tél : 01 42 60 15 18
Fax : 01 42 60 15 73



IV- Proposition financière

		Cabinet LANDOT & associés		
		Experts juridiques et organisationnels		
		Réunion	Jour de bureau	Total HT
	<i>Tarifs journaliers frais de déplacement inclus</i>	950 €	850 €	
Phase 1	Réunion de lancement de la mission	1,0		950 €
	Etat des lieux juridique		4,0	3 400 €
	Réunion de restitution en comité de pilotage de la phase 1	1,0		950 €
	Total phase 1 - Etat des lieux / Diagnostic	2,0	4,0	5 300 €
Phase 2	Analyse juridiques des scénarios		4,0	3 400 €
	Réunion de restitution en comité de pilotage de la phase 2	1,0		950 €
	Présentation de l'étude au conseil communautaire	1,0		950 €
	Total phase 2 - Analyse des options possibles	2,0	4,0	5 300 €
Phase 3	Accompagnement à la mise en œuvre (modifications des statuts, transferts)		4,0	3 400 €
	Total phase 2 - Analyse des options possibles	0,0	4,0	3 400 €
TOTAL GENERAL - TRANCHE FERME		4,0	12,0	14 000,0
TC 1	Accompagnement a la création d'une structure de portage pour les compétences restituées		6,0	5 100 €
	Réunions	1,0		950 €
	TC 1	1,0	6,0	6 050 €
TOTAL GENERAL - TRANCHE FERME et TC		5,0	18,0	20 050,0
TC2	Autres questions : tarif journée de bureau 850€/jour	Prix unitaire dans les limites de l'enveloppe globale de 25000 €		
	Autres réunions : tarif réunion de 900€/réunion			

Un acompte de 30% serait par ailleurs facturé au lancement de l'étude sur la base de la tranche ferme